



Je suis actuellement salarié dans une entreprise actuellemnt pour

Par **monir**, le **10/02/2008** à **12:28**

je suis actuellement salarié dans une entreprise actuellemnt poursuivie aux prud'hommes pour harcèlement par des anciens employes déjà licenciés pour abandon de poste. ayant été mis au placard pendant trois mois avant ces faits je suis actuellement en difficultés financières dues à une importante baisse au niveau de mes salaires depuis maintenant un an et de plus mon employeur m'a contraint ainsi que mes collègues à réaliser de fausses attestations à l'encontre des anciens employes en procédure prud'homale afin de consolider son dossier. au jour d'aujourd'hui je souhaiterais quitter mon entreprise afin de redémarrer une nouvelle vie dans un contexte plus sain, j'ai parlé à mon employeur de mon désir de partir et lui ai demandé de me licencier et de me donner mes droits compte tenu du contexte je me sens en droit de demander cela vu que mon employeur nous a toujours dit depuis le début de la procédure prud'homale que si un jour on voulait partir il nous arrangerait. mais mon employeur m'a proposé d'abandonner mon poste sans chercher à m'arranger plus que ça. que dois-je faire?